

## CONSIGNES POUR L'ACCOUCHEMENT À L'HÔPITAL ET LE RETOUR À LA MAISON

### Mesures de prévention en contexte de pandémie

En lien avec la naissance imminente de votre enfant, l'établissement est soucieux de vous informer et de vous protéger contre la COVID-19, ainsi que de protéger votre famille, les autres familles et le personnel. Des mesures de prévention doivent être appliquées à l'hôpital et au retour à la maison, que vous ayez ou non un diagnostic de COVID-19. **Merci de votre collaboration.**

Selon les connaissances actuelles, une femme enceinte ne semble pas pouvoir transmettre le virus à son bébé pendant la grossesse. Le virus se propage par contact avec des personnes porteuses et par des objets contaminés.

**Lorsque vous croyez qu'il est temps de vous rendre à l'hôpital pour l'accouchement, ou en cas de doute, appelez l'unité de maternité de votre hôpital.**

### À l'hôpital

#### AVANT LA NAISSANCE

- Dès l'admission à l'unité de maternité, un dépistage systématique est réalisé pour les mères.
- Tout le personnel porte un masque en tout temps ainsi qu'une protection oculaire lors de contacts de moins de deux mètres avec les parents.
- Le **2<sup>e</sup> parent** ou **personne significative (1<sup>er</sup> accompagnateur)** est permis à tous les paliers d'alerte.
- La présence du **2<sup>e</sup> accompagnateur** ou de **l'accompagnante à la naissance certifiée** varie en fonction du palier d'alerte de la région selon le tableau ci-dessous :

	PALIER VERT	PALIER JAUNE	PALIER ORANGE	PALIER ROUGE
AVANT la naissance	✗ Accompagnante	✗ Accompagnante	✗ Accompagnante	✗ Accompagnante
	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur
PENDANT la naissance	✓ Accompagnante (sauf au bloc opératoire)	✓ Accompagnante (sauf au bloc opératoire)	✓ Accompagnante (sauf au bloc opératoire)	✗ Accompagnante
	✓ 2 <sup>e</sup> accompagnateur (sauf au bloc opératoire)	✓ 2 <sup>e</sup> accompagnateur (sauf au bloc opératoire)	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur
APRÈS la naissance	✓ Accompagnante	✓ Accompagnante	✓ Accompagnante	✗ Accompagnante
	✓ 2 <sup>e</sup> accompagnateur	✓ 2 <sup>e</sup> accompagnateur	✓ 2 <sup>e</sup> accompagnateur*	✗ 2 <sup>e</sup> accompagnateur*

✓ Permis ✗ Non permis

\*Un support téléphonique/vidéo pourrait être envisagé.

- La mère et le ou les accompagnateurs doivent **demeurer dans la chambre**, la porte fermée en tout temps. Aucune circulation à l'extérieur de la chambre n'est possible, sauf pour aller chercher un repas (casse-croûte ou cafétéria). La mère a un repas servi.
- Tous doivent respecter les **mesures de prévention recommandées** : lavages de mains, distanciation physique lorsque possible, masque de procédure (le masque doit être changé tous les jours et lorsqu'il est mouillé ou souillé), etc.

**De plus, si la mère a un diagnostic de COVID-19 ou présente des symptômes associés :**

- elle doit porter un masque, et l'accompagnateur doit porter un masque et une jaquette;
- selon la situation, il se pourrait qu'elle soit transférée vers un centre désigné COVID-19 pour l'accouchement.

#### APRÈS LA NAISSANCE

Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou avec une solution désinfectante à base d'alcool (à plus de 60 % d'alcool) :

- **avant et après tout contact avec le bébé;**
- lorsque vos mains sont sales (avant et après les repas, après être allés à la toilette, etc.).

L'infirmière vous questionnera ainsi que votre accompagnateur sur ces points :

- Êtes-vous ou avez-vous été atteints de la COVID-19?
- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19?
- Avez-vous l'un des symptômes associés à la COVID-19?

Remplissez l'outil d'autoévaluation à cette adresse :

[covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca](https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca)

**S'il y a lieu, des mesures spécifiques seront mises en place, en plus des mesures générales.**

**Si l'accompagnateur ne peut être présent, de la technologie vidéo sera offerte (iPad®).**

## EN CAS DE COVID-19 OU DE SYMPTÔMES ASSOCIÉS

Vous devez prendre les précautions mentionnées ci-dessous, puisque le risque de transmission à votre bébé est possible après la naissance par les mains et les gouttelettes occasionnées lors de la respiration et de la toux :

- le plus possible, c'est l'accompagnateur ou une personne dédiée qui doit **donner les soins au bébé**;
- **portez un masque et lavez-vous les mains** avant tout contact avec votre bébé et gardez ce masque le plus souvent possible entre les contacts. Si vous devez le retirer, assurez-vous d'être à au moins deux mètres de distance de votre bébé et de toute autre personne;
- **évitiez tout contact** avec le nez, les yeux ou la bouche de votre enfant;
- **toussez dans votre coude** ou dans un mouchoir et jetez le mouchoir immédiatement; lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon par la suite.



## MESURES EN LIEN AVEC L'ALLAITEMENT

Selon les dernières recherches, le virus ne se transmet pas dans le lait maternel. Le lait maternel contient de nombreux facteurs immunitaires pour combattre les infections. **Vous pouvez allaiter, et le contact peau à peau est possible si votre état le permet.** Lavez-vous et ayez des vêtements propres avant d'allaiter. Il est aussi possible de tirer votre lait au besoin si vous devez être séparée de votre bébé.

## À la maison

Un **appel téléphonique** est fait par une infirmière du CLSC dans les 24 heures suivant le retour à votre domicile afin d'assurer le suivi de votre état de santé et de celui de votre bébé. Puis, un suivi est offert selon les besoins. **En cas d'apparition de symptômes associés à la COVID-19, il faut aviser le professionnel de la santé.** Suivez bien les recommandations de la Santé publique émises pour toute la population en période de pandémie. Si vous vivez du stress, de l'anxiété ou de la déprime, vous pouvez contacter le service Info-Social au 811.

## EN CAS DE COVID-19 OU DE SYMPTÔMES ASSOCIÉS :

- **avisez les professionnels de la santé** qui communiquent avec vous. À noter qu'une infirmière du CLSC vous appellera tous les deux à trois jours pendant deux semaines pour s'assurer de votre état de santé et de celui du bébé;
- le plus possible, c'est une autre personne qui doit **donner les soins au bébé**;
- **restez confinés à la maison et ne recevez pas de visite** pendant la durée recommandée par la Santé publique, et **suivez les consignes d'isolement à la maison** : voir [quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-symptomatique-covid-19/](https://quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-symptomatique-covid-19/)
- **portez un masque et lavez vos mains** avant et après les contacts avec votre bébé;
- **lavez régulièrement les surfaces, les objets et les jouets** de votre maison qui sont souvent touchés. Utilisez les produits nettoyants habituels ou de l'eau et du savon;
- **surveillez les signes et les symptômes qui pourraient apparaître chez votre bébé** : toux, fièvre (38 °C et plus – température rectale), difficultés respiratoires, vomissements ou diarrhée. Si votre enfant fait de la fièvre ou a des difficultés respiratoires, présentez-vous à l'urgence immédiatement. Pour les autres symptômes ou pour toute inquiétude, communiquez avec Info-Santé au 811.

## RECOMMANDATIONS POUR LE PORT DU MASQUE EN CAS DE COVID-19 OU DE SYMPTÔMES ASSOCIÉS

Le masque de procédure (ou chirurgical) doit être porté. Les personnes qui portent un masque doivent respecter les consignes suivantes :

- pratiquer l'hygiène des mains avant de mettre le masque et après l'avoir retiré;
- éviter de toucher le masque lorsqu'il est porté;
- jeter ou remplacer les masques de procédure dès qu'ils sont humides ou souillés;
- ne pas laisser traîner les masques sur des tables, comptoirs, etc.